
CTL DISI Sud-Est du 4 avril 2017

Tableau de Bord de veille Sociale – Année 2016

Le Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) fait l'objet au titre de l'année 2016 d'une campagne allégée sur la base des seuls indicateurs afférents à l'absentéisme et au temps de travail soit :

- Nombre d'agents de la direction (par service) ;
- Nombre de fiches de prévention du risque psychosocial remontées à l'assistant de prévention ;
- Nombre de congés maladie de courte durée inférieure ou égale à 5 jours ;
- Nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en compte épargne temps ;
- Nombre d'écrêtements des horaires variables ;
- Volume horaire écrêté.

Une version visant à simplifier le TBVS et à en faciliter l'analyse aux fins d'améliorer son utilité sera proposée en 2017.

S'agissant de la DISI Sud-Est, le TBVS 2016 (version allégée) ainsi que le comparatif de ces mêmes indicateurs (2012 à 2016) en annexe de la présente fiche, indiquent une certaine stabilité.

Analyse des indicateurs de la version allégée

Nombre de fiches de prévention du risque psychosocial remontées à l'assistant de prévention :

Quatre fiches de prévention du risque psycho-social ont été adressées à l'assistante de prévention (3 en 2015) émanant du plateau Toscane de Marseille de la DISI et portant sur des situations conflictuelles avec les usagers « situation d'énervement » pour deux et « insultes » pour les deux autres).

Nombre de congés maladie de courte durée inférieure ou égale à 5 jours

Pour la troisième année consécutive, le nombre de congés maladie d'une durée inférieure à 5 jours reste stable. Il est à nouveau noté qu'un nombre significatif d'entre-eux résultent d'un congé ordinaire maladie fractionné ou de congés ordinaires de maladie concernant des agents placés en CLM fractionnés (124 jours sur 403 recensés).

Nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en compte épargne temps

Il est constaté une légère baisse du nombre de jours portés au CET, près de 40 % faisant l'objet d'un rachat.

Nombre d'écrêtements des horaires variables et volume horaire écrêté

Après une baisse importante enregistrée entre 2014 et 2015, cet indicateur affiche une grande stabilité et reste toujours concentré sur les services d'assistance CID et dans une moindre mesure SIL.

79 écrêtements sont d'une durée inférieure à une heure soit 35 % des écrêtements constatés (44 % en 2015).

Une analyse plus fine par missions indique que sur 535 heures écrêtées (517 en 2015), 414 concernent les CID et SIL soit 77 % des heures écrêtées contre 70 % en 2015.

Cependant, seulement 31 agents des CID et SIL sur près de 95 agents affectés au sein de ces services ont été écrêtés au cours de l'année, ce qui semble indiquer que la réflexion sur l'organisation des plannings doit être poursuivie.

L'indicateur 4b qui concerne le volume horaire écrêté reste stable (cf supra) après avoir connu une forte baisse en 2015

En conclusion : Aucune situation préoccupante n'a été détectée en comparaison de l'exercice précédent.